

Cent soixante-huitième session du Conseil

Point 8: Rapports de la cent trente et unième session (session extraordinaire) (29 juillet 2021) et de la cent trente-deuxième session (8-12 novembre 2021) du Comité du Programme

Monsieur le Président, chers membres du Conseil,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de la cent trente-deuxième session du Comité du Programme.

La cent trente-deuxième session du Comité du Programme s'est tenue du 8 au 12 novembre et le rapport y relatif, qui est soumis au Conseil dans le document publié sous la cote CL 168/8, a été adopté le 12 novembre 2021.

Dix-sept points étaient inscrits à l'ordre du jour du Comité, dont quatre pour information. La session s'est déroulée selon des modalités hybrides en raison de la pandémie de covid-19. Compte tenu de ces modalités exceptionnelles, le Comité a confirmé que la participation à distance des représentants désignés constituait une participation à la session, qui s'est tenue au Siège de l'Organisation, conformément au paragraphe 5 de l'article II du Règlement intérieur du Comité.

Je tiens à appeler l'attention du Conseil sur les questions ci-après.

Le Comité a examiné les ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2022-2023 conformément aux dispositions de l'article XXVI du Règlement général de l'Organisation et s'est félicité que le nombre de domaines prioritaires du Programme (DPP) et la répartition des crédits budgétaires entre les *quatre améliorations* aient été réexaminés. Le Comité s'est aussi félicité du cadre de résultats actualisé et s'est déclaré favorable à l'approche proposée en matière de planification, de suivi et de communication des résultats.

Le Comité a constaté avec satisfaction que l'Initiative Main dans la main figurait parmi les 20 DPP et a encouragé la FAO à poursuivre le développement de l'Initiative pour en faire une action fondée sur la transparence et la reddition de comptes qui contribue à la transformation des systèmes agroalimentaires et au développement rural.

Le Comité a accueilli favorablement la version actualisée des mécanismes et procédures prévus dans le Cadre de contrôle préalable pour l'évaluation des risques et la gestion des engagements (le cadre FRAME) ainsi que le mandat du Groupe consultatif informel pour le secteur privé (GCSP).

Le Comité s'est félicité de l'approche exhaustive qui sous-tend la proposition relative aux activités statistiques quant aux recommandations essentielles issues de l'Évaluation de la fonction statistique à la FAO et a réaffirmé l'importance et le rôle central des travaux statistiques de l'Organisation et des données qui servent à leur élaboration.

Le Comité a accueilli favorablement les grandes lignes et feuilles de route des nouvelles stratégies relatives, d'une part, au changement climatique et, d'autre part, à la science et à l'innovation, a recommandé au Conseil de les approuver et a dit se réjouir à l'idée de continuer à participer au processus d'élaboration des deux stratégies.

Le Comité s'est félicité de l'évaluation approfondie du rôle et des activités de la FAO à l'interface entre action humanitaire, développement et paix, qui tombe à point nommé, et de la première phase de l'évaluation en temps réel du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de

la covid-19, y compris les mesures et engagements proposés par la Direction. Le Comité a approuvé le plan de travail à horizon mobile pour les évaluations 2022-2025.

Yael Rubinstein, Présidente du Comité du Programme